

IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE

No. 15, Rue St. Vincent.

Le PROPRIETAIRE de la REVUE CANADIENNE peut maintenant annoncer au public, que son Atelier Typographique est au grand complet, et que les matériaux, qui le composent ne le cèdent en rien à ceux d'aucun autre établissement de ce genre en Canada.

Il se flatte que ses compatriotes apprécieront la pensée d'une telle entreprise, qui est pour eux véritablement un besoin dans notre grande et florissante Cité.

Le matériel est tout à fait neuf et les ouvrages seront exécutés dans le goût le plus récent, avec célérité, exactitude et ponctualité, aux prix ordinaires.

On se charge de l'impression typographique de toutes espèces d'ouvrages français et anglais comme les suivants :

- LIVRES, PAMPHLETS, CIRCULAIRES, AFFICHES, CATALOGUES, LETTRES DE FAHRE PART, BILLETS D'ENTERREMENT, POLICES D'ASSURANCES, BILLETS DE BANQUE, TRAITEES, CHEQUES, CONNAISSANCES, ADRESSES D'AFFAIRES, CARTES DE VISITES, PROGRAMMES DE SPECTACLES, SOIRES MUSICALES, ANNONCES DE STEAMERS, DE DILIGENCE, &c.

BLANCS d'Avocat, de Notaires, de Magistrats, Juges de Paix, Commissaires, et pour les Greffiers de tous les tribunaux du Pays, &c. &c.

Au désir des personnes, les impressions sont faites en encre colorée de toutes sortes, et en Or ou en Bronze, dans un genre simple et uni, ou avec luxe.

On se charge encore de faire exécuter sur PIERRE ou ACIER toutes espèces de dessins tels que :

Portraits, Paysages, dessins de Machines ou d'Objets d'Art, Gravures sur Bois ou Cuivre, Planches en dessin Linéaire, gravées, ou au crayon, pour livres classiques ou autres ; Cartes et Plans Topographiques, Caricatures, etc.

Le grand fonds de Caractères de Musique, et la qualité de cette partie de l'Etablissement permettront d'entreprendre toutes espèces d'ouvrages de musique.

M. LE TOURNEUX a encore attaché à son établissement, un Relieur habile et expérimenté, possédant son art à fond, il se chargera de reliures de tous genres : Livres, Brochures, pamphlets, etc., etc. simples ou ornées, de dessins, gravures, lithographies, dorées sur tranche, etc.

Ceux qui veulent s'annoncer dans la REVUE CANADIENNE, pourront le faire dans toute la variété et originalité possible. Il n'y a rien comme la publicité l'annonce pour les professions le commerce, les diverses branches d'Industrie, les arts et les métiers, est un moyen sûr de succès.

LOUIS. O. LE TOURNEUX. Propriétaire.

Montréal, Janvier, 1846.



GRANDE LOTTERIE DE

Superbes Instruments DE

MUNIQUE.

ONZE PRIX VALANT TROIS CENT CINQUANTE LOUIS.

PREMIER PRIX : £150.

Les Soussignés désirant diminuer leur assortiment considérable avant de faire quelques changements qu'ils ont en vue dans leur établissement, ont résolu de disposer d'une partie par LOTTERIE ; et prennent la liberté de présenter au public un projet dont la libéralité surpasse tout ce qui s'est fait en ce genre dans cette ville, qui doit se composer de deux cent cinquante souscripteurs, à SIX PIASTRES chaque, pour les PRIX ci-après mentionnés ; chaque souscripteur (excepté ceux qui gagneront les six premiers prix) recevra outre sa chance un...

DON DE

MUSIQUE DE LA VALEUR DE TROIS PIASTRES.

Qu'on pourra choisir de notre assortiment au temps de la souscription, en payant le montant, s'assurant ainsi dès le commencement la moitié de la contribution.

PRIX :

Table with 2 columns: Instrument name and Price. Includes Grand Piano Forte, Harpe à Double Action, Piano carré à patente, Flute de Coco, Guitare, Cornet à Piston, Flute de Coco, Guitare, Cornet à Piston, Guitare.

Valeur dans la boutique £ 375 0 0

Celui qui remportera le premier prix paiera £5 : le 2e £3 5s. le 3e £2 10s. les autres 5s. chaque, pour les dépenses.

Les listes de Souscription seront ouvertes dans peu de jours, on montrera alors les objets. Quand les listes seront remplies, un comité sera choisi par les souscripteurs pour conduire le tirage, on en donnera avis.

J. W. HERBERT, et Cie. Lyre D'Or, Magasin de Musique. 113 Rue Notre Dame.

Montréal, 30 Janvier, 1846.

AVIS. N demande information sur un individu, ayant nom JOSEPH SEGUIN, autrefois de la Paroisse de St. Valentin, parti, il y a environ neuf ans, pour les Etats-Unis. On n'en a pas entendu parler depuis. MM. Les Curés, ou autres, qui pourraient donner quelque information sur cet homme, rendraient un grand service à sa famille. S'adresser au Bureau de la Revue Canadienne. Montréal, 15 novembre, 1845.

A VENDRE.

Le Soussigné offre en vente un COURT TRAITÉ SUR L'ART EPISTOLAIRE rédigé par un Canadien, et arrangé de manière à être adopté à l'usage des Ecoles Élémentaires. S'adresser à sa demeure, rue St. Annable, Bureau de l'Aurore des Canadas. Dans un prochain avis, de plus amples détails seront donnés.

Prix 20 sous par copie. A la douzaine, 7s. 6d.

F. CINQ-MARS.

Montréal, 23 Janvier 1846.

Sources

VARENNES.

TIRAGE AU SORT — FAITES ATTENTION.

MONSIEUR ANTOINE BRODEUR, offre en vente au moyen d'un Tirage au Sort 72 LOTS DE TERRE, de 30 pieds de front sur 180 pieds de profondeur, faisant partie des belles propriétés qu'il possède aux Sources de Varennes ; les dits Lots devant former un carré à peu près parfait sur une hauteur vis-à-vis les Sources mêmes ; le local y est des plus agréables et le point de vue des plus charmants ; chaque lot est assez grand pour pouvoir y bâtir une maison agréable, y avoir une bonne cour et un joli jardin ; le plan du village est tiré avec goût, le propriétaire a eu le soin d'y assigner des rues vastes et spacieuses. Le village des Sources est y peu près à vingt arpens du beau village de Varennes, les lots seront tirés entre 72 souscripteurs à £30 chaque, payable le jour du tirage par argent comptant ou par le moyen d'un billet endossé et approuvé ; sur un des Lots se trouvent une maison et un hangar en pierre de soixante pieds, séparés par un mur, ayant toujours été habités par deux familles, mais M. Brodeur se réserve le droit d'acquiescer la moitié nord-est de la dite maison durant une année à compter du premier mai prochain ; et M. Brodeur se réserve en outre le droit d'enlever ses granges et autres bâtiments qui se trouvent construits sur quelques uns des dits Lots. Chaque souscripteur aura droit d'avoir gratis de l'eau des Sources pour l'usage de sa famille à sa maison sur le dit Lot de Terre. Le plan des Lots est déposé au Bureau de J. D. BESSARD, éc. rue St. Paul, à Montréal, où il pourra être examiné. Avis sera donné aux Souscripteurs du jour du Tirage.

M. Brodeur se propose de bâtir sur la côte, en face du village et des Sources, une bonne et grande maison pour servir d'Hôtel au voyageur. Et en outre un bon et élégant steamboat pour voyager dès l'été prochain régulièrement de Montréal à Varennes, tous les jours. Varennes, 20 Janvier, 1846.



SOCIETE DE NAVIGATION

DU

RICHELIEU.

AVIS.

Les Actionnaires dans cette Institution sont requis de PAYER, le 7 FEVRIER prochain leur TROISIEME ET DERNIER INSTALMENT sur leur Souscription.

Par ordre, J. F. SINCENNES, Soc. Trés.

Montréal, 23 Janvier 1846.

COMMANDES

POUR LA

FRANCE.

Les soussignés expédieront de nouveau par le Steamer du 1er. Fevrier des commandes pour la France. Les personnes désireuses de les charger de quelques ordres pour Livres, Gravures, Cartes Géographiques, Globes, Musique, Instruments de Chirurgie ou de toutes autres marchandises françaises sont priées de vouloir bien les transmettre le plutôt possible.

E. R. FABRE, & Cie.

Librairie Canadienne, Rue St. Vincent, No. 3. Montréal, 13 Janvier, 1846.

LECTURES SCIENTIFIQUES.

Societe d'Histoire Naturelle.

UN cours de Lectures sur des sujets scientifiques sera suivi durant l'hiver dans la Chambre de Lecture de la Société d'Histoire Naturelle, par des membres de la Société. Les Cours seront gratuits tant pour les membres de la société que pour leur famille et le public. Le Cours commencera par une Lecture sur la Minéralogie, par le Dr. HOLMES, SAMEDI, le 24 du courant, à 7 heures, et se continuera toutes les semaines. Montréal, 23 Janvier 1846.



Departement des Terrés de la Couronne.

Montréal, 13 Décembre 1845.

AVIS.—Pour être vendu, par Encais Public, au Palais de Justice, à Trois-Rivières, MARDI, le QUATRIEME jour d'AOUT, mil-huit-cent quarante-six, à ONZE heures de l'avant-midi :

La propriété connue sous le nom de FORGES DE ST. MAURICE, située sur la Rivière St. Maurice, District de Trois Rivières, Bas-Canada, comprenant tous les ouvrages en fer, moulins, fourneaux, usines, magasins, remise, etc., et contenant environ cinquante-cinq acres de terre, plus ou moins. L'acquéreur aura le privilège d'acheter une quantité additionnelle de terrain adjoignant (excédant pas trois cent cinquante acres), qu'il peut avoir au prix de sept chelins et six deniers par acre.

L'acquéreur aura aussi le droit de prendre de la mine de fer, durant l'espace de cinq années, sur les Terres de la Couronne, non encore concédées dans les Fiefs St. Etienne et St. Maurice, connus comme Terrains des Forges, lequel droit cessera sur chaque partie des dits fiefs, du moment que cette partie sera vendue, concédée, ou disposée autrement par le gouvernement lequel ne sera toutefois sujet à aucune indemnité envers l'acquéreur, pour la cessation de ce privilège. Aussi, le droit (non exclusif) d'acheter de la mine des concessionnaires de la Couronne, ou autres sur la propriété desquels les mines auront été réservées à la Couronne.

Quinze jours sont alloués au présent locataire pour transporter ailleurs ce qui lui appartient. Possession sera donnée le SECOND jour d'OCTOBRE, mil-huit-cent quarante-six.

Un quart du prix d'achat sera requis au teras de la vente, le reste sera payé en trois versements égaux, annuels, avec intérêts. Les lettres patentes seront émises, lorsque le paiement sera complété.

Des plans de la propriété peuvent être vus à ce Bureau.

D. B. PAPINEAU, C. T. C.

La Gazette du Canada est prié de publier cet avis, ainsi que les autres papiers-nouvelles du Bas-Canada, dans la langue dans laquelle ils sont publiés, une fois par quinze jours, jusqu'au jour de la vente. Le prix de la Gazette et le Toronto Herald, sont aussi liés de l'avisier.

Montréal, 5 Janvier 1846.

Bureau des Pertes de 1837-38, B. C.

Garderoie de l'Assemblée Législative.

Montréal, 22 Décembre 1845.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les Commissaires nommés pour s'enquérir des pertes souffertes par les sujets de Sa Majesté, pendant les troubles du Bas-Canada, en 1837-38, et de celles qui en proviennent et en résultent, siègent journellement dans la Garderoie de l'Assemblée Législative, en cette Cité, depuis 10 heures A. M., jusqu'à 3 heures P. M.

Toutes les réclamations doivent être par écrit et adressées comme suit : à J. G. BARTHE, Ecuyer, Secrétaire de la Commission.

Par ordre,

J. G. BARTHE, Sec. Com. sur les Pertes.

A être inséré deux fois par semaine dans tous les journaux publics du Bas-Canada, jusqu'à nouvel ordre. Montréal, 5 Janvier 1846.

Bureau de l'Adjudant Général de Milice, } Montréal, 6 Janvier, 1846.

ORDRE GENERAL.

SON EXCELLENCE l'Administrateur du Gouvernement ayant été informé que plusieurs Officiers de Milice dont les nominations ont été dûment publiées n'ont pas encore reçu leur commissions, il lui a plu d'ordonner aux Officiers commandants des corps de fournir immédiatement des listes de tels Officiers dans l'ordre de leur nomination, spécifiant avec toute la précision possible la date de chaque nomination.

Par ordre, A. GUGY, Col. et Adjt. Gen.

AVIS AUX AUBERGISTES

Dans la Cité et BANLIEU DE MONTRÉAL.

Bureau de la Paix, } Montréal, 2 Janvier 1846.

AVIS est par le présent donné, qu'une SESSION SPECIALE DE LA PAIX sera tenue par les Juges de Paix, conformément aux clauses de l'Ordonnance 2 Vict. chap. 14, au PALAIS DE JUSTICE, MARDI le VINGTIEME jour de JANVIER courant, pour régler le nombre de certificats à donner pour obtenir LICENCE D'AUBERGER dans la Cité et Banlieue de Montréal, et les personnes en faveur desquels tels certificats seront accordés.

Toutes demandes pour renouveler, et pour obtenir de telles licences doivent être déposées à ce Bureau avant le dit 20 courant. La licence de l'année précédente devra aussi être présentée.

A. M. DELISLE, Greffier de la Paix.

LA BANQUE DU PEUPLE

AVIS.

LES ACTIONNAIRES dans cette Institution, sont requis de payer, au PREMIER DE MARS prochain, le TROISIEME INSTALMENT, sur le nouveau capital.

Par ordre des Directeurs,

B. H. LEMOINE, Caissier.

Bureau de La Banque du Peuple, } Montréal, 12 Janvier 1846.

BEAUDRY & FRERE,

No. 124, RUE NOTRE-DAME,

ONT constamment un Assortiment très considérable des articles suivants, à des prix très avantageux :

- Couvertures de Laine, grandeur assorties
- Flanelles de toutes les couleurs
- Draps à Manteaux, de diverses couleurs
- do de Castor, do
- Bon choix d'étoffe à Pantalons
- Plusieurs cents pièces Coton Blanc
- 500 Pièces Coton Américain.

Montréal, 13 Janvier, 1846.

AVIS.

Le Soussigné profite de cette occasion pour informer les Négociants de Montréal, qu'il continue à faire la COMMISSION sur le Marché de New-York (et aussi sur ceux de Philadelphie, Boston et Baltimore, où il a des agents) pour achat d'Epicerie et de Marchandises Sèches ; et espère que sa parfaite connaissance de ce marché et sa ponctualité dans ses transactions mercantiles sauront lui mériter la confiance du public dont il sollicite l'encouragement.

R. DESRIVIERES, 41, Front Street.

New-York, 6 Janvier 1846.

ALMANACH DES ADRESSES.

J. P. PLAMONDON, Avocat, Faubourg St. Laurent, encoignure des rues St. Urbain et Dorchester-16 jr.

DR. LEPROHON, No. 83, Rue Craig. Janvier, 1846.

DR. VALLEE, No. 59, Grande Rue St. Laurent, chez Joseph Vallée, der.

DR. DORSONNENS, 2de. porte à gauche sur la Rue St. Louis, à son encoignure avec la Rue Sanguinet.

DR. C. DE BOUCHERVILLE, No. 25, Rue Sanguinet, Faubourg St. Laurent.

DR. L. BOYER, No. 34, Rue St. Denis, Faubourg St. Laurent.

DR. PAPINEAU, No. 41, Rue Craig.

DR. TAVERNIER, No. 2, Grande Rue St. Laurent.

J. M. LAMOTHE, Avocat, No. 15, Rue St. Vincent.

J. C. A. POITRAS, Avocat, No. 18, Rue St. Vincent.

M. S. DAVID, Avocat, No. 23, Petite Rue St. Jacques.

L. O. LE TOURNEUX, Avocat, A Étude au No. 15, Rue St. Vincent.

C. J. COURSOL, Avocat, Coin des Rues St. Vincent et Ste. Thérèse.

W. B. LINDSAY, Jr. Avocat, No. 15, Rue St. Vincent.

M. LAFRAMBOISE, Avocat, No. 31, Rue St. Gabriel.

J. R. BERTHELOT, Avocat, No. 1, Rue St. Vincent.

O. BEAUCHEMIN, Relieur, No. 25, Rue St. Gabriel, près de l'Hotel du Canada.

P. LAMOTHE & D. E. PAPINEAU, Notaires, No. 164, Rue Notre-Dame.

C. C. SPENARD, Notaire, Bureau chez J. H. Jobin, Ec., coin des Rues St. Paul et St. Vincent.

ETABLISSEMENT CANADIEN

D'HORLOGERIE, DE BIJOUTERIE ET D'ARTICLES DE FANTAISIE,

TENU PAR

M. L. P. BOIVIN, BIJOUTIER, No. 80, RUE ST. PAUL, en face du marché?

M. BOIVIN offre en vente, un assortiment de bijoux de Bijouterie, d'Horlogerie, etc. qu'il recommande à l'inspection des Dames et Messieurs de la ville et de la campagne.

Il comprend : Montres de Dames et Messieurs, en Or et en Argent, du goût le plus nouveau et de premiers qualité.

Châsses en or françaises et anglaises. Tabatières d'Argent, de dames et messieurs. Pendans d'oreilles.

Epingles, épinglettes de email et Cornaline, etc. etc. Pendules de porcelaine avec vases à fleurs complètes, formant la plus élégante garniture de cheminée.

Lunettes en or, argent et acier à verres concaves, convexes, et colorées ; aussi toute espèce de verres de lunettes.

Une jolie collection, pour les amateurs de Cannes, Cravaches, Fruits, montés en argent et en ivoire ; ainsi qu'un assortiment de cueillères, et de fourchettes en argent, qui sont aussi confectionnées à l'ordre selon les goûts.

M. B. se charge de réparations de pendules et de montres simple et compliquées, françaises et anglaises, ainsi que de toute espèce de bijoux, qui seront exécutées avec soin et promptitude.

Montréal, 6 Janvier, 1846.

A VENDRE.

Aux Bureaux de la Revue Canadienne.

La lecture de l'Hon. A. N. MORIN, délégué devant l'INSTITUT CANADIEN, le 18 Décembre, 1845.—sur "l'Education Élémentaire dans la Bas-Canada ; ou qu'elle est et ce qu'elle devrait être." Prix de la Brochure, 15 sous.

ALBUM LITTERAIRE ET MUSICAL DE LA REVUE CANADIENNE.

A part de notre journal semi-hebdomadaire, nous publions une Revue mensuelle : l'ALBUM LITTERAIRE ET MUSICAL de la REVUE CANADIENNE. L'Album contient 32 pages de matière historique, littéraire, etc.—et au moins quatre pages de musique par mois.

Comme on peut le voir par nos conditions d'Abonnement, en tête de la feuille, on fait une grande déduction à ceux qui prennent les deux ; ces personnes auront pour DIX CHELINS seulement, à peu près CINQ CENTS grandes pages de littérature, etc. ; et CINQUANTE pages de Musique par an. La musique seule vaudra dans les familles, le prix de l'abonnement des deux publications.

Nos conditions de souscription sont : pour les villes, de payer l'abonnement à PREMIERE DEMANDE, et pour la campagne INVARIABLEMENT D'AVANCE.

Toutes lettres, communications, etc., doivent être adressées, (affranchies) aux Bureaux de la Revue Canadienne, No. 15, rue St. Vincent, porte voisine de la Minerve.